

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 24 mars 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17 et 18 mars 2015

2015 V 57 Vœu relatif à l'élaboration des projets de territoire.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que le Contrat de Ville est décliné localement par des projets de territoire ;

Considérant que le calendrier initialement fixé prévoit que ces projets de territoire devront être adoptés au plus tard en octobre 2015 ;

Considérant que les conseils de citoyens devront être associés à l'élaboration de ces projets de territoire ;

Considérant la vision ambitieuse de ces conseils citoyens retenus par la loi et le Contrat de Ville basée sur l'indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics, la formation de ses membres, l'appropriation du Contrat de Ville et du fonctionnement des institutions partenaires ;

Considérant qu'à ce jour, la fonction de portage et d'animation de ces conseils citoyens n'est pas encore clairement définie et que leur date de création n'est pas encore connue ;

Considérant que l'émergence de ces conseils citoyens s'inscrit donc dans une démarche de long terme qui ne pourra aboutir avant le mois d'octobre 2015 ;

Considérant que le Contrat de Ville identifie le « Pôle ressources politique de la ville » comme appui à cette démarche alors même que ce service ne dispose que d'un seul poste titulaire complété au besoin par des postes de contractuels ou des stagiaires ;

Considérant que l'absence de projet de territoire n'empêche pas le lancement de l'appel à projet annuel dans les délais habituels et ne pénalise donc pas les acteurs et associations locales comme cela a déjà été pratiqué à l'automne 2014 ;

Sur proposition de M. Nicolas BONNET OULALDJ, M^{me} Danièle PREMEL, M. Didier LE RESTE et des élu-es du Groupe Communiste-Front de Gauche,

Emet le vœu que :

Les délais d'adoption des projets de territoire soient repoussés afin de permettre la pleine implication des acteurs à son élaboration.